

## Economie pionnière, économie éphémère ?

Les initiatives économiques axées sur un projet de transformation sociale -à commencer par les réalisations de l'équipe Derrion à Lyon en 1835- se signalent fréquemment par leur précarité et leur caractère provisoire. Leurs promoteurs en sont affectés, leur déception étant souvent à la hauteur de leur intense investissement initial. Et leurs adversaires utilisent cette fragilité pour contester toute portée à ces expériences, dans un grand cynisme parfois tant ils ont, à leur passage, disposé des pièges sournois.

En fait, la difficulté de leur inscription dans une longue durée n'est-elle pas inhérente à leurs caractéristiques de départ ? Et pourquoi donc invaliderait-elle la pertinence de leur prise de position refondatrice des liens sociaux, d'autant plus que ses avatars resurgissent très souvent (1) ? « La véritable marque de vitalité, écrivait Charles Gide, ce n'est pas de durer, mais de renaître ».

C'est, par définition, de l'écoute des besoins mal couverts que se nourrissent les projets d'économie à finalité sociétale ; or ces besoins évoluent, et très vite ces dernières décennies. Telle réponse éminemment valable à un moment donné peut donc ne plus être opportune, dans sa matérialisation, dix ans plus tard. A moins -succès en ce cas pour les intuitions de l'économie sociale !- qu'elle n'ait été reprise à leur compte par les appareils de solidarité publique (cf. le passage de la mutualisation-santé volontaire à la Sécurité Sociale instituée). L'extinction ou le sabotage sont alors normaux, voire souhaitables, l'enkystement institutionnel étant un dévoreur de projet social, comme l'affadissement de certains « monstres sacrés » de l'économie sociale (par exemple dans la mutualité, la coopération bancaire, le monde associatif de l'éducation) l'a montré clairement.

Inversement, l'évolution des besoins sociaux requiert une inventivité constante, et bien entendu l'investissement des énergies humaines disponibles sur de nouvelles réalisations. L'économie de changement social, pour être un tant soit peu entendue, se doit d'être présente, concrètement, sur les points de fracture de sa société d'appartenance (cette société étant tout autant aujourd'hui monde entier que territoire de proximité) : scandale d'une pauvreté durable dans un monde d'opulence, montée des solitudes et autres « pauvretés d'être », exclusion des « sans »...Sa mobilité, et donc pour partie son « éphémérité », sont constitutives de son projet de fond. L'économie sociale se neutralise si elle s'installe.

L'histoire a montré par ailleurs les risques pour l'intégrité de la personne humaine provenant de l'idée qu'à une utopie très globale pouvait correspondre un type d'organisation. On peut dire, en se référant à l'étymologie (2), que si l'utopie n'a pas de lieu, c'est également de lieu institutionnel qu'il s'agit. Les organisations basées sur un projet de ce type sont donc toujours insatisfaisantes, vouées à être déplacées ou dépassées. L'économie de ressort utopique est une économie du désir, regardant toujours au-delà de sa production concrète de biens ou de services.

On peut attendre d'une entreprise de capitaux qu'elle soit efficace, inventive pour ses propres fins, et en état de droit, qu'elle respecte la loi. De la collectivité publique, on peut attendre qu'elle gère au mieux l'intérêt général. De l'économie sociale, on peut attendre qu'elle essaye d'exprimer l'horizon de la solidarité, et montre par des actes qu'il est possible d'y tendre (3). Cette économie d'horizon et de perspectives est forcément nomade.

**Vincent Berthet**

(1) Sans automaticité cependant. On peut constater, même dans les milieux urbains ou ruraux les plus féconds, les plus habités en profondeur par des dynamiques de développement, des « pannes » de la créativité socio-économique.

(2) Thomas More a façonné le néologisme Utopie à partir des mots grecs ou (non, sans) et topos (lieu)

(3) Son projet se rattache ainsi simultanément à l'univers de la « rationalité substantielle » et à celui de la « rationalité procédurale ». « La fin est dans les moyens », affirme F. Bloch-Lainé à propos de la vie associative.